



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 76395

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé et des solidarités les perspectives de son action après l'arrêt du Conseil d'État enjoignant le Gouvernement d'abroger les dispositions de l'arrêté Chazelles de 1962, qui fixait les modalités d'attribution de l'aide de l'État aux mutuelles de fonctionnaires.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76395

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9895